



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°28 -

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le 25/04/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250414-250414_28-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **20**

Procurations : **1**

Nombre de conseillers absents : **12**

OBJET :
Attribution des subventions versées aux associations 2025

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avait donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Claude GOUILLOUN-CHENOT ;
Isabelle FUREGON ;
Pierre CONTIE ;
Monique DURAND-PRADAT ;
Sylvain HERMAN ;
Vincent PETITJEAN ;
Pierre SUREDA ;
Francis ROUX ;
Annie CHEVALDONNÉ ;
Claire JOYEUX ;

Secrétaire de séance :

Philippe BARRAU ;

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS 2025

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le budget PRINCIPAL de la Commune ;
- **Considérant** les crédits votés au compte 65748 du budget PRINCIPAL ;
- **Considérant** les demandes d'aides financière de diverses associations ;

Dans le cadre du budget 2025, la Ville de THIERS accorde aux associations thiernoises des subventions destinées à faciliter leur fonctionnement. Le montant total de subventions affectées inscrites au budget 2025 sur l'article 65748 du Budget Principal est de 539 000,00 euros, dont la liste est annexée ;

Au stade du budget primitif, ces subventions se décomposent de la manière suivante :

- 398 000 euros au titre de subventions relatives à des conventions de partenariat et d'objectifs (7 associations);
- 117 000 euros au titre du soutien à la vie associative Thiernoise hors cadre de CPO (84 associations) ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ (10 NE POUVANT PAS VOTER : Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Vincent PETITJEAN, Pierre SUREDA, Francis ROUX, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX) :

- **Approuve** le tableau des subventions versées aux associations tel que défini en annexe ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Philippe BARRAU



Le Maire,

Stéphane RODIER

